

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 15-427-1932 promulguant le décret du 24 mai 4 1932, portant prélèvement exceptionnel sur la Caisse de réserve de la Côte française des Somalis et ouverture d'un crédit supplémentaire «u budget local (exercice 1932),

n° 15-427-1932

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
16 juin 1932

Numéro JO  
n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro  
30 juin 1932

### VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires : Vu le décret du 24 mai, 1932, portant prélèvement exceptionnel, sur la Caisse de réserve de la Côte française des Somalis et ouverture d'un crédit supplémentaire au budget local (exercice 1932),

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 24 mai 1932 susvisé, portant prélèvement exceptionnel sur la Caisse de réserve de la Côte française des Somalis et ouverture d'un crédit supplémentaire au budget local (exercice 1932).  
Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

**ANTONIN.**